

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2016

MODERNISATION DU DROIT DU TRAVAIL - (N° 3886)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS379

présenté par
M. Sirugue, rapporteur

ARTICLE 23 BIS C

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« des jeunes vers l'emploi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.